

TRIBUNE LIBRE

Didier Le Gac, député brestois LREM : « Revenons à la raison »

Dans une tribune intitulée « Utilisation des pesticides : revenons à la raison ! », le député brestois LREM, Didier Le Gac, regrette l'emballement médiatique autour de l'arrêté anti-pesticides pris par le maire de Langouët (35) et suspendu par le tribunal administratif de Rennes.

« Face à l'affolement médiatique suscité par l'arrêté municipal du maire de Langouët, écrit Didier Le Gac, je regrette une fois de plus l'emballement et l'absence de recul avec lesquels est traitée la question des pesticides dans notre pays. En effet, ce sujet ne peut pas être abordé que dans l'émotion et l'immédiateté imposées par les réseaux sociaux. »

« Oui, il faut réduire le recours aux produits phytosanitaires d'origine chimique et y substituer, quand c'est possible, des solutions durables, poursuit l'élu. La méthode employée ici ne me semble cependant pas être la bonne pour y parvenir. D'abord, parce qu'elle a été prise de manière unilatérale et sans y associer les agriculteurs de la commune. Ensuite, parce que le recours à un arrêté municipal qui



Photo Claude Prigent

interdit les pesticides dans un rayon de 150 m autour des habitations d'une seule commune n'est aujourd'hui ni techniquement possible, ni juridiquement acceptable ».

« Néanmoins, ajoute-t-il, je comprends que les Français, et encore plus les voisins de parcelles agricoles, puissent sincèrement et légitimement, se poser la question de l'impact sanitaire de ces traitements. À ceux-là, je voudrais dire que bien avant cet arrêté municipal dont on parle tant aujourd'hui, un travail collectif a déjà été engagé pour de meilleures pratiques agricoles (...). Pour ma part, je suis convaincu que nous avons besoin plus que jamais d'une agriculture forte, et d'agriculteurs reconnus, pour garantir l'autonomie et la sécurité alimentaires de notre pays, mais aussi pour relever avec eux le défi climatique. »